



**l'Assurance
Maladie**

RISQUES PROFESSIONNELS

VOTRE INTERLOCUTEUR EN RÉGION

Carsat Retraite
& Santé
au travail
Bretagne



UN CHANGEMENT À VENIR AU SEIN DE VOTRE ENTREPRISE ?

Dès le début de votre projet,
faites appel à un ergonome référéncés par la Carsat Bretagne.

POUR ALLIER PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS ET PERFORMANCE, FAÎTES APPEL À UN ERGONOME



Une vingtaine de cabinets-conseils en ergonomie bretons est aujourd'hui réuni dans le collectif « Ergo Réseau », créé par la Carsat Bretagne pour développer l'ergonomie en prévention des risques professionnels.

Cette offre de service est destinée aux entreprises bretonnes pour les accompagner **dans le cadre de tout projet de transformation** :

- amélioration des conditions de travail ;
- acquisition ou conception d'équipements ;
- déménagement ou construction neuve ;
- changement au sein de l'entreprise : modification de process, évolution des produits, réorganisations, numérisation des process, digitalisation de l'entreprise, réaménagement d'un service...

Comment ?

La Carsat Bretagne met à votre disposition **une liste de cabinets-conseils en ergonomie** signataires d'une charte d'engagements méthodologiques en lien avec les valeurs du réseau Assurance Maladie Risques Professionnels.

Téléchargez
la liste des
cabinets :



[www.bit.ly/
Ergo-Reseau-Bretagne](http://www.bit.ly/Ergo-Reseau-Bretagne)

Les conseils de la Carsat Bretagne :



Consultez 3 cabinets-conseils
différents



Contactez-les le **plus tôt possible**
dès l'identification de votre besoin

Pour en savoir plus : tapez « Ergo Réseau » sur carsat-bretagne.fr